



**Direction de la citoyenneté et de la légalité**  
Bureau des élections et de la réglementation générale

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DCL/BERG/2026/72 du 27 FEV. 2026**  
**fixant les listes de candidats de chaque commune du département du Var pour le**  
**premier tour de scrutin pour les élections municipales et communautaires**  
**Scrutin des 15 et 22 mars 2026**

**Le Préfet du Var,**

**Vu** le code électoral et notamment ses articles L51 et R28 ;

**Vu** le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

**Vu** le décret du Président de la République en date du 15 mai 2025 portant nomination de Monsieur Simon BABRE en qualité de préfet du Var ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DCL/BERG/2026/5 du 15 janvier 2026 fixant le nombre de sièges de conseillers municipaux et de conseillers communautaires à pourvoir pour les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires dans le département du Var, scrutin des 15 et 22 mars 2026 ;

**Vu** les déclarations de candidatures enregistrées à la préfecture du Var et dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan, en vue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;

**Vu** le résultat du tirage au sort effectué le vendredi 27 février 2026 à la préfecture du Var et dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan en vue de l'attribution à chaque liste de candidats dans chaque commune du numéro d'ordre du panneau sur les emplacements réservés à l'affichage électoral ;

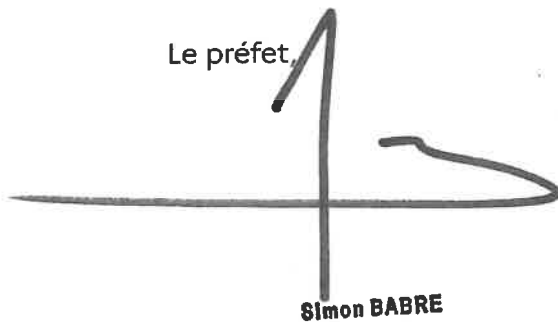
**Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture du Var ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Les listes de candidats, enregistrées à la préfecture du Var et dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan **pour le 1er tour de scrutin** des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, sont fixées, pour chaque commune, selon les annexes jointes au présent arrêté, établies par arrondissement.

**ARTICLE 2 :** Le secrétaire général de la préfecture du Var, les sous-préfètes de Brignoles et de Draguignan ainsi que les maires des communes du département du Var, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var et affiché dans toutes les communes du département.

Le préfet.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top and bottom, with a horizontal line crossing it near the middle. The signature is positioned above the printed name 'Simon BABRE'.

Simon BABRE

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à : M. le Préfet du Var – Bd du 112<sup>ème</sup> régiment d'infanterie- 83070 TOULON CEDEX
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon : 5 rue Racine - BP 40510 - 83 041 TOULON CEDEX 9

**83 - Var / Brignoles (833)**

**83007 - Aups**

**Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus**

**1 AUPS EN CHOEUR**

Candidat au conseil communautaire

OUI

OUI

OUI

OUI

OUI

OUI

OUI

OUI

OUI

1 M. DUTREY Bernard

2 Mme MORTEYROL-BENINTENDI Vanessa

3 M. ROUBY Alexandre

4 Mme DARTUS-BARTHOIS Monique

5 M. MAILAENDER Jean-François

6 Mme DONAT Béatrice

7 M. TIMBERT Michel

8 Mme BONAVENTURE Marie-Françoise

9 M. UGO Guillaume

10 Mme GAUDÉ Julie

11 M. LECRUX Christophe

12 Mme FOTTORINO Régine

13 M. LAMBERT Cédric

14 Mme MARELLA-BALDUZZI Lydie

15 M. ICARD Philippe

16 Mme FOURNET-LIONS Marie-Claire

17 M. REY David

18 Mme BENEDETTI Sylvia

19 M. DESTEUQUE Tony

20 Mme ANCENAY Véronique

21 M. LANDRA Jean-Luc

## 2 BIEN VIVRE A AUPS

Candidat au conseil communautaire

1 M. VINCENTELLI Patrick	OUI
2 Mme TERRASSON-LERAY Marie	OUI
3 M. BACCI Jean	OUI
4 Mme ROUX Marlene	OUI
5 M. FAURE Antoine	OUI
6 Mme PUBEREAU-TRAVASSAC Françoise	OUI
7 M. MEYERE Xavier	OUI
8 Mme NOUACH Nadia	OUI
9 M. LOVERGNE Jean-Eric	OUI
10 Mme VERVLOET Chrystelle	OUI
11 M. PANTEL Bernard	
12 Mme DECUYPER-VANHOECKE Isabelle	
13 M. MARRO Dominique	
14 Mme JAUBERT Leone-Monique	
15 M. MEISSEL Franck	
16 Mme CROCQUEFER Elisabeth	
17 M. ARNAUD David	
18 Mme BROC-BERTRAND Anne-Marie	
19 M. BENEDETTI Jean-Louis	
20 Mme EL BAZ Celine	
21 M. HAAS Valentin	